

Meulan-en-Yvelines, le 24 septembre 2020

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le :

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2020,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - décision 2020-31 : Location de défibrillateurs,
 - décision 2020-32 : Subvention DETR 2020 - Colombarium,
 - décision 2020-33 : Emprunt de 3 000 000 euros sur 25 ans,
 - décision 2020-34 : Modification de la régie de recettes « droits communaux »,
 - décision 2020-35 : Modification n° 2 du marché public relatif à la construction d'un city stade et d'un cheminement square des Bois – Lot n° 1 : terrassement, préparation de plateforme,
 - décision 2020-36 : Modification n° 2 du marché public relatif à la construction d'un city stade et d'un cheminement square des Bois – Lot n° 2 : city stade,
 - décision 2020-37 : Fourniture et livraison de denrées alimentaires,
 - décision 2020-38 : Réfection des abords et d'une partie de la cour de l'école maternelle Valéry,
 - décision 2020-39 : Contrat de service Espace Citoyen Premium et Arpège Diffusion
 - décision 2020-40 : Modification n° 1 du forfait de transactions paybox relatif au paiement par internet sur l'Espace Citoyen Premium
 - décision 2020-41 : Prestations de lutte contre les nuisibles sur le territoire de Meulan-en-Yvelines,
 - décision 2020-42 : Contrat de maintenance d'un terminal de Géo Verbalisation électronique municipal GVe,
 - décision 2020-43 : Fourniture en location de motifs d'illuminations de Noël, pose et dépose des motifs – Lot n° 1 : location de décorations lumineuses pour les illuminations de Noël,
 - décision 2020-44 : Convention avec Jacques Lélut dans le cadre de « Présence d'artistes »,
 - décision 2020-45 : Fourniture en location de motifs d'illuminations de Noël, pose et dépose des motifs – Lot n° 2 : pose et dépose des motifs d'illuminations de Noël,
 - décision 2020-46 : Prestations de sécurité pour événements festifs,Les décisions 2020-47 à 2020-53, 2020-57 et 2020-58 (signatures de conventions avec les associations) sont annulées pour erreur matérielle et remplacées respectivement par les décisions 2020-64 à 2020-72.
 - décision 2020-54 : Subvention DSIL 2020 – Construction d'un city stade,
 - décision 2020-55 : Subvention quartiers d'été 2020 – Conseil départemental 78,
 - décision 2020-56 : Prestations d'analyse et d'assistance technique pour la cantine municipale du Paradis,
 - décision 2020-59 : Signature d'une convention avec l'association Harmody's,
 - décision 2020-60 : Signature d'une convention avec l'association Vitavie,
 - décision 2020-61 : Signature d'une convention avec l'IFAC,
 - décision 2020-62 : Signature d'une convention avec le Département des Yvelines,

- o décision 2020-63 : Signature d'une convention avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM),
- Les décisions suivantes annulent et remplacent pour erreur matérielle celles citées ci-dessus et dont l'objet est la signature d'une convention avec une association :
- o décision 2020-64 : convention avec l'Association Meulanaise d'Alphabétisation,
 - o décision 2020-65 : convention avec l'association Bobines et Bambins,
 - o décision 2020-66 : convention avec l'association Détente Loisirs Seniors,
 - o décision 2020-67 : convention avec l'association Point Virgule,
 - o décision 2020-68 : convention avec l'association Secours catholique,
 - o décision 2020-69 : convention avec l'association Secours populaire,
 - o décision 2020-70 : convention avec l'association Sound Music sur Seine,
 - o décision 2020-71 : convention avec l'association Atelier Paradis,
 - o décision 2020-72 : convention avec l'association CEMIF,
- Délibérations :
 1. Modification du tableau des effectifs : transformations de postes,
 2. Modification des horaires du guichet unique d'accueil,
 3. Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP,
 4. Attribution d'une prime exceptionnelle COVID,
 5. Règlement intérieur du Conseil municipal,
 6. Création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à destination des commerçants et artisans de la commune (COVID),
 7. Demande de financement auprès du Conseil départemental au titre du dispositif d'aide d'urgence au soutien du bloc communal concernant les aides aux commerçants et artisans de la commune,
 8. Exploitation des marchés communaux de plein vent – passage d'un contrat de concession,
 9. Ouverture des commerces de détail le dimanche – année 2021,
 10. Décision modificative n° 1,
 11. Convention de mise à disposition de locaux, mobiliers et matériels informatiques à titre gratuit au CCAS de Meulan-en-Yvelines,
 12. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE),
 13. Rapport de concession de service public pour l'accueil de loisirs et la gestion des activités périscolaires et de la pause méridienne - année 2019 - concessionnaire IFAC,
 14. Rapport de concession de service public pour l'exploitation des marchés communaux de plein vent - année 2019 - concessionnaire SOMAREP,
 15. Rapport d'activité 2019 de l'ARS sur la qualité de l'eau,
 - Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
 Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O
 Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU